

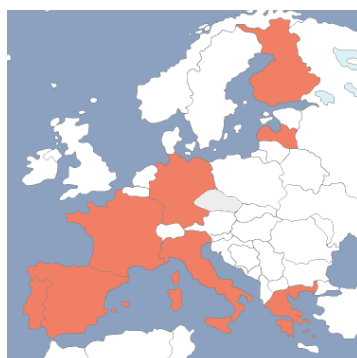


LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ DES MIGRANTS

La participation à un projet européen comme levier pour la lisibilité de l'intervention départementale transversale sur les migrations.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

PARTENAIRES : MUNICIPALITÉS D'AMADORA (PORTUGAL), RIGA (LETTONIE), PATRAS ET THESSALONIQUE (GRÈCE), ROQUETAS DE MAR (ESPAGNE), MESSINE (ITALIE), VANTAA (FINLANDE), OLDENBOURG (ALLEMAGNE), UNIVERSITÉ DE DRESDE (ALLEMAGNE)



THÉMATIQUES :



PARTICIPATION CITOYENNE



COHÉSION SOCIALE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET PARTICIPATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

19,6	633	10
Pourcentage de la population immigrée dans le Département du Val-de-Marne (263 317 habitants en 2012)	Nombre de réfugiés en provenance d'Irak, de Syrie, d'Erythrée et du Soudan accueillis dans le Val-de-Marne en 2015	Nombre de partenaires impliqués dans le projet européen URBACT «Réseau villes d'arrivée»

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHE PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses et préconisations (page 80), l'importance de la démarche transversale au sein des collectivités françaises et partenaires, entre les élus en charge de l'action sociale et des relations internationales, d'une part, et entre les agents en charge des coopérations et relations internationales et leurs homologues des directions « métiers », d'autre part :

« Puisqu'un projet d'inclusion économique et sociale fait appel à des expertises métiers très spécifiques et diverses, la question de la mobilisation de plusieurs services au sein de la collectivité est un élément déterminant de sa mise en œuvre et de l'atteinte de ses objectifs. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département du Val-de-Marne répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Favoriser et valoriser les échanges entre élus, détenteurs des leviers de commande et tous les techniciens impliqués dans l'aide à la décision et dans la mise en œuvre des décisions ;
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication pour maintenir leur engagement dans le temps.
- Favoriser et valoriser la participation des destinataires d'une décision au processus décisionnel, favoriser les échanges entre les destinataires d'une décision et les techniciens et élus acteurs du processus décisionnel

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser « enjeux partagés », en prenant soin d'impliquer des personnes en situation d'exclusion sur chaque territoire dans leur détermination ;
- Mettre en avant le regard croisé ;
- Valoriser l'apport du projet tant pour le territoire que pour les services de la collectivité territoriale engagée.

Par ailleurs, la démarche contribue à l'Objectif de développement durable suivant :
ODD 10 : Inégalités réduites

FOCUS SUR...

LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE TRANSVERSALE SUR LES MIGRATIONS

La démarche pilote portée au sein de TERRINCLUS par le Département du Val-de-Marne vise à étudier en quoi un projet européen d'échange entre collectivités sur les enjeux des migrations peut être un levier pour la construction d'un cadre d'intervention lisible et transversal sur cette thématique au sein du Département.

1 / A L'ORIGINE, UNE VOLONTÉ POLITIQUE

La démarche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion autour de la valorisation du cadre d'intervention du Département du Val-de-Marne. Ce cadre inclut un axe particulier relatif à la promotion de la citoyenneté des migrants, en lien avec des enjeux pluriels pour le territoire :

- Une population immigrée qui représente 19,6 % de la population totale du Département ;
- L'accueil, en 2015, de 633 réfugiés en provenance d'Irak, Syrie, Erythrée et Soudan ;
- Une augmentation importante du nombre de mineurs non accompagnés (MNA) et de jeunes majeurs isolés.

A l'occasion de cette réflexion, il est apparu que plusieurs services du Département étaient déjà engagés sur cette problématique ; il s'agissait alors de rendre visible et lisible cette intervention transversale du Département.

Cette réflexion s'appuie également sur le tissu associatif val-de-marnais, très impliqué sur cette thématique, en vue de créer une dynamique d'échanges comme levier d'innovation et de rendre visible ce qui est fait, sur le territoire, par d'autres que la collectivité.

C'est ainsi que le Département du Val-de-Marne a impulsé une dynamique participative autour de ce chantier.

2 / UN LEVIER : LE PROJET EUROPÉEN « RÉSEAU VILLES D'ARRIVÉE »

Une fois posés les objectifs au niveau du Département, la participation au réseau européen URBACT « Villes d'arrivée » a été perçue comme un levier pour enrichir la démarche en élargissant les réflexions à un niveau européen.

URBACT est un programme d'échange et de capitalisation d'expériences entre des villes européennes portant sur les problématiques urbaines, visant à l'amélioration des politiques locales par l'implication des habitants et autres acteurs du territoire. Dans ce cadre, le « Réseau villes d'arrivée » est un programme transnational d'échanges de bonnes pratiques sur les enjeux des migrations entre villes et autorités publiques européennes.

Ce programme s'est structuré en deux phases :

- **Une phase de construction du projet** avec l'élaboration d'un diagnostic territorial, la définition des thématiques de travail et la constitution d'un groupe local, en interne à la collectivité et en externe avec les acteurs du territoire et de la société civile.

Quatre thématiques de travail ont été identifiées : accès aux droits, promotion d'une citoyenneté pour tous et de la cohésion sociale, migration et développement local ici et là-bas, migrations et mémoires.

- **Une phase de mise en œuvre du projet**, autour d'activités transnationales d'échanges et d'apprentissage.

Les échanges doivent permettre d'accompagner les participants dans l'élaboration de plans d'action locaux.

PAROLES D'ACTEURS **LES CONDITIONS DE RÉUSSITE** **LIÉES AU PROGRAMME EUROPÉEN**

Le programme européen pose plusieurs enjeux, qu'il est nécessaire de maîtriser pour que la démarche soit un succès :

- Le poids d'une démarche administrative au niveau européen : complexité particulière de la participation à un programme d'action communautaire ;
- La nécessité de dépasser les idées reçues entre territoires partenaires.



La participation au programme européen présente plusieurs intérêts pour le Département du Val-de-Marne :

- **Porter les valeurs du territoire à l'échelle européenne ;**
- **Bénéficier des échanges de bonnes pratiques transnationales ;**
- **Mettre en œuvre une démarche transversale et participative en interne et en externe avec des acteurs du territoire ;**
- **Construire un plan d'action intégré ;**
- **Rechercher des financements pour des actions déjà menées et pour des développements innovants.**

3 / DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE VAL-DE-MARNAIS

Pour mettre en œuvre la démarche en cohérence avec l'action du Département, un comité technique interne à la collectivité a été constitué. Réunissant quatre pôles et dix directions, il a pour objectif de consolider et de rendre lisible, en cohérence, l'action de la collectivité dans un programme d'actions coordonnées.

Pour ce faire :

- **Les actions sur cette thématique qui sont déjà menées par des services de la collectivité sont recensées et analysées ;**
- **D'autres actions concrètes sont menées sur le territoire départemental.** Par exemple :
 - Initiative VOCABULONS, menée en collaboration avec la Direction de la Culture du Conseil Départemental autour de la promotion et de l'accès à la culture comme vecteur d'apprentissage du français.
 - Stage d'Insertion Professionnelle pour des femmes d'origine étrangère piloté par l'Office Municipal des Migrants de Champigny-sur-Marne : formation, accompagnement et suivi dans leur projet professionnel.

Ces deux initiatives ont été présentées avec succès aux partenaires européens respectivement lors des ateliers transnationaux en Allemagne et en Finlande.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'une telle démarche réussisse :

- **Un pilotage rigoureux et cohérent** est nécessaire ;
- Il s'agit d'**une thématique sensible**, ce qui conditionne la communication autour de la démarche ;
- La collectivité doit avoir **une capacité de mobilisation d'acteurs** diversifiés sur le territoire ;
- La promotion de la citoyenneté des migrants est une thématique très large, tant en termes de typologie des publics (réfugiés, primo-arrivants, populations issues des migrations...) que du champ d'intervention autour de la citoyenneté (droit de vote, implication dans la vie associative, droits sociaux, accès à l'éducation, à la culture, égalité devant la loi...). Face à ce périmètre très large, **une délimitation du périmètre** doit s'effectuer ;
- **Un schéma organisationnel** doit être mis en place, stabilisé et intégré à tous les niveaux – y compris au niveau de la direction générale – pour construire des projets en transversalité. La légitimité de la direction Relations internationales à coordonner, animer ce travail en transversalité et mettre en cohérence des projets portés par d'autres services doit se construire.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : DES CONSTATS

- Le programme contribue à déconstruire les idées reçues sur les migrations en mettant en évidence leur apport positif pour le territoire.
- Les directions en charge des Relations internationales des collectivités ont un rôle de coordination à jouer, de par leur action dans un double espace, entre ici et là-bas, pour améliorer les politiques publiques locales sur la question des migrations.
- Une volonté politique forte, au plus haut niveau, est essentielle pour que des démarches transversales puissent être effectives.

DES QUESTIONS

- Comment, dans un second temps, internationaliser cette démarche sur les territoires de coopération du Département, dans une interrelation entre ici et là-bas ?
- Comment faire face à la lourdeur administrative de la gestion d'un projet européen, tout en gardant du temps pour la gestion concrète du projet ?



Ressources

- Représentation de l'Île-de-France auprès de l'UE, présentation du réseau Villes d'arrivée, [au lien suivant](#)
- URBACT, présentation du projet, [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département du Val-de-Marne :
Séverine Mézel, directrice des Affaires européennes
et internationales :
severine.mezel@valdemarne.fr

Crédits photos :
Département du Val-de-Marne

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :

